

Postulat adressé à la Municipalité de Blonay – St-Légier, séance du CC du 26 novembre 2024

## **Postulat pour une politique de l'information communale**

Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Municipales,  
Messieurs les Municipaux,

Nos concitoyens, et en particulier les conseillers communaux, manquent d'une information régulière et transparente sur les affaires communales.

Certes, il y a le Commun'info et récemment les habitants ont été consultés pour donner leur avis sur ce journal, mais avec des questions qui ne touchent guère que la forme de cette publication, en donnant peu de place aux questions de fond. La mission de ce périodique, qui n'est qu'un moyen de communication parmi d'autres, mérite d'être posée dans le cadre plus général d'une véritable politique de l'information.

La taille de notre commune fusionnée et l'élargissement de la palette des moyens de communication exigent une réflexion à frais nouveaux pour déterminer les objectifs d'une information communale et le choix des moyens à mettre en œuvre.

C'est pourquoi nous demandons par ce postulat qu'il plaise à la Municipalité de présenter au Conseil communal un rapport répondant aux questions suivantes :

- Quelle est la politique d'information de la Municipalité, avec des objectifs et des moyens de les atteindre (journal communal, communiqués, tous ménages, site internet communal, réseaux sociaux, etc.) ?
- Comment se fait le partage des responsabilités entre la Municipalité, l'administration, le chargé de communication, voire le conseil communal (possibilité de mettre en place une commission municipale composée de membres du conseil et de professionnels) ?
- En particulier, dans l'éventail des moyens à disposition, quel est le statut de Commun'info : organe d'information, de publicité, de débat ?

- La Municipalité envisage-t-elle, à l'instar de la commune voisine de La Tour-de-Peilz, de publier régulièrement une information sur ses activités et décisions ?
- La question de l'information communale pourrait-elle bénéficier de l'apport de professionnels de l'information, de l'expérience d'autres communes et d'une consultation participative de nos concitoyens ?

Je vous remercie de votre attention et demande le renvoi immédiat de ce postulat à la Municipalité

Blonay-St-Légier, le 22 novembre 2024

Le postulant



Claude Schwab

PS et allié.e.s